



# Évaluation – Notation, c'est reparti !



Février 2007

## Contre la rémunération au mérite, Contre l'individualisation des carrières.

## Réagissons collectivement !

L'année 2006 a été marquée par une forte mobilisation des agents pour la défense de leurs garanties de gestion.

La campagne d'évaluation-notation va débuter dès les premiers jours de février dans un climat social très tendu, marqué par la grève unitaire du 8 février prochain.

La réforme de la notation à la DGI ne passe pas. Le système est injuste, inéquitable et incohérent.

Peu à peu, l'administration réduit les droits et garanties des personnels et instaure la rémunération au mérite. Le système actuel illustre et confirme cette tendance. Mais le ministre de la Fonction Publique veut aller encore plus loin en proposant la suppression pure et simple de la notation pour ne laisser place qu'à l'évaluation individuelle.

C'est le sens de certaines expérimentations mises en œuvre dans d'autres administrations.

L'entretien deviendrait alors le seul moyen de fixer les objectifs individuels et « d'apprécier » les résultats obtenus. Il déterminerait, à lui seul, l'avancement de chaque agent au bon vouloir du Directeur. De plus, il pourrait simplement se traduire par l'instauration d'une prime individuelle non pérenne et modulable. Toute possibilité de défense et de recours de l'agent disparaîtrait.

Par ailleurs, dès cette année, le compte rendu d'évaluation sera utilisé comme critère pour les mutations et les affectations à la DGI (cf. la fiche n°3). Il est déjà un élément important pour certaines promotions.

Les syndicats SNUI et SNADGI-CGT ne peuvent cautionner ces dérives. Ils demandent avec d'autres organisations syndicales l'ouverture de réelles négociations sur les questions qui portent sur la gestion des personnels. Le dossier notation-évaluation en fait partie !

En luttant contre la volonté de division des agents dans les services, en réagissant collectivement, les agents des impôts défendront l'avenir des missions de service public et leurs garanties collectives.

## Pour ces raisons les organisations syndicales SNUI et SNADGI-CGT appellent les agents :

- à se réunir dans chaque service avant le début des opérations de notation ;
- à boycotter l'entretien individuel d'évaluation ;
- à intervenir collectivement auprès de leur chef de service pour débattre globalement des conditions de travail et d'exercice des missions.